

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement (CE) N° 453/2010

# Mareva



## REVA CHLOR LIQUIDE

Version précédente: 16/04/2010

Date de révision: 16/11/2011

### 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

#### 1.1 - Identificateurs de produit

Nom commercial : REVA CHLOR LIQUIDE  
Nom générique : JAVEL A 12,5° CHLOROMETRIQUE (pour REVA3COOL)  
Nom de la substance : Hypochlorite de sodium  
N° Index : 017-011-00-1  
N° CAS : 7681-52-9  
N° d'enregistrement REACH : En cours  
Type de produit : Substance

#### 1.2 - Utilisations identifiées / utilisations déconseillées

Utilisation identifiée : Désinfectant d'eau de piscine

#### 1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : **MAREVA PISCINES ET FILTRATION**  
Adresse : Z.I. du bois de Leuze -25 Av Marie CURIE  
13 310 SAINT MARTIN DE CRAU - France  
Téléphone / Fax : Tel : 33 - 04.90.47.47.90 - Fax : 33 - 04.90.47.95.07  
Adresse E-mail: : tech@mareva.fr

Pour la suisse se référer à la section 16.2

#### 1.4 - Numéro d'appel d'urgence

N° d' appel d' urgence FRANCE : 04.91.75.25.25 : Centre Anti-Poisons de MARSEILLE  
N° ORFILA (INRS): 01.45.42.59.59  
Allemagne : 030.19240 ou 030.30686790 : Giftnotruf BERLIN  
Suisse: 145 (STIZ Zürich)

### 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1 -Classification de la substance ou du mélange

##### **Classification selon le règlement (CE) N°1272/2008**

Corrosion cutanée - Cat1B - H314

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique - Cat1 - H400

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans cette Section; voir Section 16

##### **Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE**

Corrosif (C) - R34

Dangereux pour l'environnement (N) - R50

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans cette Section; voir Section 16

##### **Effets néfastes les plus importants**

Mentionnés en gras dans la partie étiquetage ci-dessous.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement (CE) N° 453/2010

# Mareva



## REVA CHLOR LIQUIDE

Version précédente: 16/04/2010

Date de révision: 16/11/2011

### 2.2 -Etiquetage de la substance ou du mélange

#### Etiquetage selon le règlement (CE) N°1272/2008

Symboles de danger



Mention d'avertissement : Danger

Mention de danger

H314 : **Provoque des brûlures de la peau**

H400 : **Très toxique pour les organismes aquatiques**

EUH031 : **Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique**

EUH206 : **Attention! ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits.**

**Peut libérer des gaz dangereux (chlore)**

Conseils de prudence - Prévention

P102 : Tenir hors de portée des enfants

P273 : Eviter le rejet dans l'environnement

P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Intervention

P303+P361+P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau / se doucher

P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P304+P340 : EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

### 3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

#### 3.1 - Substances

3.1.a Nom chimique : Hypochlorite de sodium

N° Index : 017-011-00-1

N° CAS : 7681-52-9

N° CE : 231-668-3

Concentration : >= 2,5 - < 5 %

N° d'enregistrement REACH : En cours

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Corrosion cutanée - Cat1B - H314

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique - Cat1 - H400

Classification selon les Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

: C, N, R34, R50

**REVA CHLOR LIQUIDE**

Version précédente: 16/04/2010

Date de révision: 16/11/2011

**4 - PREMIERS SECOURS****4.1 - Description des premiers soins nécessaires**

*En cas d'inhalation* : Placer la personne à l'air frais. Si nécessaire consulter un médecin.

*En cas de contact avec la peau* : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.  
Laver la peau immédiatement et abondamment à l'eau claire.  
Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

*En cas de contact avec les yeux* : Laver immédiatement et abondamment à l'eau claire en maintenant les paupières bien écartées pendant 15 minutes minimum.  
Consulter un spécialiste.

*En cas d'ingestion* : Rincer la bouche à l'eau (seulement si la personne est consciente).  
Ne pas faire vomir.  
Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

**4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucune donnée n'est disponible

**4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Aucune donnée n'est disponible

**5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L' INCENDIE****5.1 - Moyens d'extinction**

*Moyens d'extinction appropriés* : Eau

*Moyens d'extinction inappropriés* : Pas de donnée

**5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Risque de formation de produits dangereux lors de la décomposition (Chlore Cl<sub>2</sub>).  
Un incendie produira souvent une épaisse fumée noire.

**5.3 - Conseils aux pompiers**

- Porter un appareil de protection respiratoire autonome.
- Utiliser un équipement de protection individuelle
- Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau
- Collecter l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

**REVA CHLOR LIQUIDE**

Version précédente: 16/04/2010

Date de révision: 16/11/2011

**6 - MESURE A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE****6.1- Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**

- Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent.
- Utiliser un équipement de protection individuelle (voir Section 8).
- Eviter le contact avec la peau et les yeux.

**6.2- Précautions pour la protection de l'environnement**

- Ne pas décharger dans l'environnement.
- Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
- En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

**6.3- Méthodes et matériels de confinement et de nettoyage**

- Endiguer.
- Enlever avec un absorbant inerte (sable, terre, vermiculite, terre de diatomée).
- Recueillir le produit dans des conteneurs proprement étiquetés. Les récipients sont adaptés et fermés pour l'élimination.
- Eliminer conformément à la réglementation en vigueur.
- Traiter le produit récupéré selon la section 13.

**7 - MANIPULATION ET STOCKAGE****7.1- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

- Conserver le récipient bien fermé.
- Conserver à l'écart des produits incompatibles.
- Eviter le contact avec la peau et les yeux.
- Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
- Se laver les mains après manipulations

**7.2- Conditions d'un stockage sécurisé incluant les incompatibilités**

*Stockage* : Conserver hermétiquement fermé dans un endroit frais et ventilé dans l'emballage d'origine. Stocker à l'abri de la lumière.  
Conserver à l'écart des Produits incompatibles (liquides inflammables, combustibles...). Stocker dans un bac de rétention. Ne pas congeler.

*Matériel d'emballage* : Matériau identique à celui d'origine.  
Matières non-appropriée: métaux.

**7.3- Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Pas d'informations disponibles

**REVA CHLOR LIQUIDE**

Version précédente: 16/04/2010

Date de révision: 16/11/2011

**8 - CONTROLES DE L' EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE****8.1- Paramètre de contrôle****Valeurs limites d'exposition**

Pas de donnée

**8.2- Contrôle de l'exposition****Mesures d'ordre technique**

Voir mesures de protection Section 7

**Equipement de protection individuelle***Protection respiratoire* : Pas nécessaire si la ventilation est suffisantes*Protection des mains* : Porter des gants appropriés résistants aux agents chimiques conformes à la norme NF EN166 et imperméables conformes à la norme NF EN374.  
Type de gants conseillés: Latex naturel, caoutchouc nitrile, PVC, PVA*Protection des yeux* : Lunette de sécurité conformes à la norme NF EN166.*Protection de la peau et du corps* : Porter une vêtement de protection approprié*Mesures d'hygiène* : S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Voir Section 6.2

**9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES****9.1- Propriétés physiques et chimiques***Aspect* : liquide  
*Couleur* : jaune clair  
*Odeur* : Légèrement chlorée  
*Point de congélation/fusion* : non précisé  
*Point d'ébullition* : non précisé  
*Point d'éclair* : non applicable  
*Inflammabilité* : non précisé  
*Propriétés explosives* : non précisé  
*Pression de vapeur* : non applicable  
*Densité relative à 21,2°C* : 1,04  
*Solubilité(s)* : soluble dans l'eau

**REVA CHLOR LIQUIDE**

Version précédente: 16/04/2010

Date de révision: 16/11/2011

**9.1- Propriétés physiques et chimiques (suite)**

<i>Miscibilité</i>	: total dans l'eau
<i>Coeff partage: n-octanol/eau</i>	: non précisé
<i>T° d'auto-inflammation</i>	: non précisé
<i>T° de décomposition</i>	: non précisé
<i>Viscosité</i>	: < 7 mm <sup>2</sup> /s
<i>Propriétés comburantes</i>	: non précisé

**10 - STABILITE ET REACTIVITE****10.1- Réactivité**

- Ce mélange réagit avec des acides en dégageant des gaz toxiques en quantités dangereuses

**10.2- Stabilité chimique**

- Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions (section 7)

**10.3- Réactions dangereuses**

- Pas d'information disponible

**10.4- Conditions à éviter**

- Chaleur, lumière du soleil directe et gel.

**10.5- Matières incompatibles**

- Des métaux, des sels métalliques, acides, Matières organiques, Huile, Graisse, Ammoniaque.
- **Ne pas mettre en contact (ni même à proximité) d'acide trichloroisocyanurique ou de dichloroisocyanurate de sodium (chlorés organiques).**

**10.6- Produits de décomposition dangereux**

- Chlore (Cl<sub>2</sub>)

**11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****11.1- Toxicité aiguë**

Aucune donnée disponible

**11.2- Corrosion cutanée / Irritation cutanée**

Les contacts prolongés ou répétés avec le mélange peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme.

**11.3- Lésions oculaires graves / irritation oculaire**

Aucune donnée disponible

**REVA CHLOR LIQUIDE**

Version précédente: 16/04/2010

Date de révision: 16/11/2011

**11.4- Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Aucune donnée disponible

**11.5- Mutagénicité**

Aucune donnée disponible

**11.6- Cancérogénicité**

Aucune donnée disponible

**11.7- Toxicité pour la reproduction**

Aucune donnée disponible

**11.8- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique**

Aucune donnée disponible

**11.9- Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée**

Aucune donnée disponible

**11.10- Autres informations**

Aucune donnée disponible

**12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES****12.1- Toxicité**

Crustacés: 1 &lt; CL50 &lt;= 10 mg/L sur 96 (espèce: Daphnia magna)

Crustacés: 1 &lt; CE50 &lt;= 10 mg/L sur 48H (espèce: Daphnia magna)

A de fortes concentrations, des effets néfastes dûs au pH sont observés sur la vie aquatique.

**12.2- Persistance et dégradabilité**

Données non disponibles

**12.3- Potentiel de bioaccumulation**

Données non disponibles

**12.4- Mobilité**

Complètement soluble dans l'eau

**12.5- Autres effets néfastes**

Données non disponibles

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement (CE) N° 453/2010

# Mareva



## REVA CHLOR LIQUIDE

Version précédente: 16/04/2010

Date de révision: 16/11/2011

### 13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L' ELIMINATION

#### 13.1- Méthodes d'élimination

- Eliminer conformément aux législations en vigueur
- Ne pas contaminer le sol ou l'eau (empêcher le produit de pénétrer dans les égouts).

Ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement

- réduire le produit avec du sulfite (**Stop chlore**)

#### 13.2- Emballages contaminés

- Rincer plusieurs fois l'emballage à l'eau avant rejet ou élimination. Reverser les eaux de rinçage dans la piscine.
- Eliminer conformément aux législations en vigueur.

### 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N° ONU	: 1791
Désignation officielle	: HYPOCHLORITE DE SODIUM EN SOLUTION
Classe de danger	: 8
Groupe d'emballage	: III
Etiquettes	: 8
Code tunnel (ADR)	: E
Dangers pour l'environnement	: Oui
Remarque	: Transport en Quantités Limitées, LQ=5L

### 15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

N° ICPE	: 1172
N° Synapse	: 93843
N° MEEDDAT	: 14380

Allemagne: N° Produktnummer : 2007140  
Registriernummer : N-28064

Suisse: N° AN: CHZN0222

**REVA CHLOR LIQUIDE**

Version précédente: 16/04/2010

Date de révision: 16/11/2011

**16 - AUTRES INFORMATIONS :****16.1- Phrases intégrales mentionnées dans la section 2 et 3**

R31: Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique

R34: Provoque des brûlures

R50: Très toxique pour les organismes aquatiques

**16.2 - Renseignements concernant le responsable de la mise sur le marché en suisse**

*Société* : **MAREVA AG**  
*Adresse* : St. Alban-Vorstadt 102-PF342  
CH-4013 BASEL  
*Téléphone / Fax* : Tel : 0041.(0)613226922 - Fax : 0041.(0)613226923  
*Adresse E-mail:* : tech@mareva.fr

**16.3- Autres informations**

Les renseignements contenus dans cette fiche sont basés sur l' état de nos connaissances, des données fournisseurs et des principaux textes législatifs et réglementaires relatifs au produit à la date de mise à jour de ce document.

Cette fiche de sécurité concerne le produit spécifiquement désigné.

Voir les notices d'utilisation du produit sur les étiquettes ou les fiches de conseil de votre revendeur professionnel.